P.V. de la réunion statutaire du 10 juin 2024

Présents (10): MM et Mmes Marie-Paule BRAQUET, Françoise BREBART, Philippe CARON, Francis CORNILLE, Thierry JONCKHEERE, Roland STERN, Jos STRAUVEN, Monique VANDEN BAVIERE, Andrée VANWELDE, François VERHULST.

Absents (3) : Katia de le HOYE (excusée), Michel LACROIX (excusé), Monique MARSIGNY (excusée)

Pour la Commune : Mme Hang NGUYEN,
Echevine en charge de l'Enseignement, de la Petite Enfance, de la Vie sociale et seniors, de la Vie économique, des Jumelages ;

Mme Sophie PERMANNE,

POINT 1: signatures du registre de présence et communication du Président

Les membres présents ont signé le registre des présences.

Le Président rappelle que la séance est enregistrée. Il attire l'attention des membres sur la date de la prochaine réunion qui aura lieu, par dérogation, le MARDI 9 juillet 2024, à 9 h 30.

La communication du Président aborde les points suivants :

- Repas de la fête de la Résidence du CPAS du 31 mai 2024 : participation de Roland STERN et Philippe CARON. Contacts et qualité du repas mis en évidence
- Réunions de quartier organisées par la Commune : il est rappelé que les membres du CCCA sont invités autant que possible à participer à ces réunions qui ne sont pas seulement limitées à leur quartier.

Point 2 : approbation du PV de la réunion statutaire du 11 mars 2024

Le procès-verbal de la réunion statutaire du 11 mars 2024 est approuvé.

Point 3 : parole aux autorités communales

INITIATIVES DU CCCA

En ce qui concerne les seniors, l'échevine rappelle que le CCCA doit être en mesure de donner son avis sur tous les points débattus au sein du Conseil Communal.
Dès qu'une nouvelle session sera organisée, l'échevine encourage le CCCA à déposer des projets participatifs en son propre nom ou au nom d'un membre en particulier.

BUDGET PARTICIPATIF

Thierry JONCKHEERE estime que le système actuel pour comptabiliser les votes pose un problème. Il relève le fait que certains projets font l'objet d'un lobbying intense et suggère qu'on puisse remettre en question cet aspect dévoyé du budget participatif.
Cette problématique sera soumise à Madame LOGET lors d'une prochaine réunion.

INAUGURATION DE LA PLACE KEYM

L'échevine signale que l'inauguration de la nouvelle place est prévue pour la mi-septembre. Un stand CCCA est prévu. L'échevine contactera le service ad hoc pour la réservation de l'espace souhaité et la mise en place d'une table et de deux chaises.

ECLAIRAGE DES BANCS DE LA PLACE KEYM

Le CCCA avait émis à l'époque 3 remarques concernant l'installation des bancs de la Place KEYM. Jos STRAUVEN pose la question de savoir si la troisième condition sera respectée, à savoir un éclairage suffisant des nouveaux bancs. Il s'agit avant tout d'un souci de sécurité. L'échevine prendra contact avec sa collègue des travaux publics pour s'en assurer et communiquera sa réponse au CCCA.

Point 4 : retour des informations recueillies au cours de la dernière séance du Conseil communal et concernant les seniors ;

Jos STRAUVEN a tenté en vain de suivre le dernier conseil communal sur la chaine YOU TUBE. En cause : des problèmes techniques audio avec le média qu'il utilise. Conséquemment, aucune information n'a pu être fournie au sujet du dernier Conseil.
L'échevine prendra contact avec Ghislaine DEGRAVE pour éclaircir ce mystère.
Les membres sont informés que le rapport d'activités 2023 et plan d'action 2024-2025 seront présentés lors du Conseil Communal du 18 juin 2024. Entretemps, ces documents ont déjà été avalisés par le Collège.

Point 5 : Andrée VANWELDE : examen des retours sur avis du CCCA envoyés au Bourgmestre et au Collège.

LES TROTTINETTES

À la suite de la modification de la législation régionale, le problème posé par la circulation et l'entreposage des trottinettes est résolu.

SÉCURITÉ

En augmentant le nombre de caméras, on pourrait probablement améliorer le niveau de sécurité.

DISTRIBUTEURS DE BILLETS

Même si cette problématique ne se pose pas pour une partie des seniors, le combat mené vise avant tout une moindre suppression des distributeurs pour les ainés les moins favorisés.

EPARPILLEMENT DES INFORMATIONS

Il est rappelé que :

- Les services communaux habilités ont accès à une base de données contenant la liste de tous les citoyens de la Commune ;
- Cette liste ne contient aucune adresse mail ;

- Elle est sujette à la réglementation de la protection de la vie privée (RGPD) ;
- La Commune ne peut utiliser cette liste en période électorale, mais, par dérogation, durant ce laps de temps (seulement), les candidats peuvent, eux, s'y référer ;
- Tout envoi de courrier à grande échelle (tous les seniors par exemple) expose la Commune à des frais postaux significatifs sur le plan budgétaire et par conséquence, à une réticence probable du Collège à poursuivre cette pratique très coûteuse.
- Cet envoi par les services communaux d'une demande émanant du CCCA est lui-même conditionné par le fait qu'il doit s'agir d'une demande explicite et précise (pas juste un simple contact).

En matière de communication :-

- La Commune diffuse trimestriellement le journal « 1170 » qui est le média officiel distribué dans tous les foyers. Il est en mode **papier**.
- La Commune publie régulièrement des informations via des newsletters qui sont communiquées **numériquement** aux seuls citoyens qui en font la demande. Le nombre d'inscrits n'est pas connu.

Pour le CCCA, cette situation représente une réelle difficulté à toucher tous les seniors de la Commune et être à leur écoute. Cette situation crée une frustration.
Aujourd'hui, les média utilisés par la Commune ne répondent plus aux besoins de fluidifier au maximum les informations à diffuser.

Point 6 : Thierry JONCKHEERE : qui fait quoi ? Guide des seniors, contact avec la Commune d'Auderghem, consommation des panneaux électroniques et procédure pour toucher l'ensemble des seniors de la Commune ;

GUIDE DES SENIORS

Informations recueillies auprès de la Commune d'Auderghem :

- La dernière publication d'un guide des seniors date de 2021-2022. Plus rien entretemps ;
- Les coordonnées de l'éditeur sont connues, mais il n'a pas été contacté en raison de l'absence de budget pour 2024 ;

Informations concernant notre commune :
Situation existante :

- Le guide existe en « formule papier » d'une part et en « formule numérique » d'autre part ;
- En ce qui concerne le guide « **formule papier** », il reste un stock de plus ou moins 1 000 brochures sur les 3 000 mises à

disposition. Celles-ci pourraient encore être écoulées, si besoin en est ; vu le coût du papier et l'impact de la contribution publicitaire de l'époque, l'édition et l'impression de ces brochures n'ont pratiquement rien coûté. La mise à disposition des guides restants se fait au Service social.

- En ce qui concerne la « **formule numérique** », elle est disponible en permanence sur le site de la Commune.

Perspectives

- Une nouvelle publication de la **« formule papier »** se heurte à différents obstacles. Aucun budget n'est prévu pour l'année 2024. Le papier a augmenté de prix. Les éditeurs sont réticents à publier ce genre de documents. L'effet levier de la publicité est mis en cause. Avec cette formule, la mise à jour est pratiquement impossible à réaliser en dehors d'addenda ou de corrections, publiés prioritairement sous un format numérique.
- Une mise à jour *permanente* de la **« formule numérique »** n'est pas envisageable actuellement, car les ressources humaines du service sont limitées. Aujourd'hui, cela reste un objectif qui est rencontré partiellement

PANNEAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION

Madame PERMANNE suggère que le CCCA fasse parvenir un mail à Madame CLERBAUX, échevine compétente, en rappelant l'intention du CCCA de connaître le coût d'un panneau lumineux.

Point 7 : budget participatif : à la demande de la lauréate qui a préconisé l'installation des bancs, idées et endroits de pose ;

L'installation de bancs supplémentaires a été sélectionnée parmi les projets « phares » du budget participatif 2024. Depuis lors, une rencontre a été organisée avec la lauréate, Madame CLERBAUX et Madame LOGET. Le CCCA sera associé à cette entreprise. La méthodologie est évoquée : quels types de bancs, quels endroits (pas dans les lieux classés), quels écueils, quelle méthode de repérage, etc. ?

Point 8 : décision concernant le dépôt d'un mémorandum au moment des élections communales ;

Pour alimenter leur réflexion, les membres ont reçu il y a quelques temps un modèle de mémorandum. Il est temps de passer à l'action et dans un premier temps, le sujet sera examiné entre nous, en comité restreint.

Point 9 : commissions :

6.1 Informatique

Thierry JONCKHEERE regrette que l'annonce des cours n'ait pu paraître dans le journal « 1170 » du mois de juin, alors qu'elle avait été déposée dans les délais. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'inscription des candidats aux cours d'initiation à l'utilisation du smartphone et de la tablette. Reste que l'information est tardive.
Cette lacune devrait être comblée au moment de la parution du journal « 1170 » du mois de septembre.
Un mail d'information sera envoyé dès que possible aux abonnés de la base de données afin de les informer de cette initiative.

6.2 Tables de paroles

La table de paroles du 31 mai 2024 n'a pas connu un grand succès. Quatre participants pour quatre animateurs. Les causes possibles de cette désaffectation sont analysées. Il semble que la facilité de stationnement soit essentielle pour le succès des tables de paroles.
À l'avenir, le bar de la Maison Haute est retenu pour sa convivialité.
Attention : le délai de réservation du local peut être long !
Le PV de cette table est joint en annexe.

La prochaine table est prévue le 18 octobre 2024 à 14 : 30

6.3 Conférences

55 personnes sur 70 étaient présentes à la conférence d'Etienne de CALLATAY du 16 mai. L'enregistrement de cette conférence sera envoyé à tous via l'application « WE TRANSFER ».

La prochaine conférence est prévue le 8 novembre 2024. Le conférencier est Xavier MAGNEE, avocat.

Point 7 : divers.

7.1 Journée portes ouvertes à l'EPN.

L'Asbl FOBAGRA a pris l'initiative d'organiser quelques journées portes ouvertes à l'EPN. D'abord prévue en juin, cette initiative a été reportée en septembre. L'objectif est de mieux faire connaître l'EPN aux habitants. Parmi les acteurs présents, on retrouve les

informaticiens, le CCCA, les encadrants des cours de smartphone et de tablettes, etc.

7.2 Equipement de l'EPN place Andrée PAYFA.

Le local habituel des cours va être mieux équipé : nouveau tableau, nouvelles chaises, nouveaux ordinateurs. Ce local fera l'objet d'un réaménagement plus fonctionnel qui tient compte des besoins actuels.

7.3 Permanence des informaticiens publics

Cette permanence sera interrompue pendant une période 15 jours pour cause de réaménagement des locaux.

7.4 Signalisation de l'EPN place Andrée PAYFA.

En ce qui concerne l'EPN Place PAYFA, aucune signalisation durable n'est apposée. Le fléchage du parcours inexistant. Le local des cours est confidentiel, connu des seuls habitués et situés dans le fond d'un couloir. Cette situation est déplorable pour l'image de la Commune.

7.5 Recettes de l'exploitation des parkings

Les recettes sont réparties entre la Commune et l'agence Régionale Bruxelloise du stationnement. Le niveau de taxation peut être différent d'une commune à l'autre.

7.6 Comité Santé

Philippe CARON a représenté le CCCA au dernier « Comité Santé ». Il a trouvé cette réunion très intéressante tant par ses activités que par le dynamisme de ses nombreux acteurs.

Il a pris connaissance que l'Asbl « Bras dessus Bras dessous » avait conclu un accord avec la commune qui prendra cours le 1er septembre. Le CCCA s'en réjouit.

Marie-Paule BRAQUET,	Roland STERN
Secrétaire	Président.

Réunions du CCCA

Saison 2024-2025

Date	Type réunion	Heure
Mardi 9 juillet 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 5 août 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 9 septembre 2024	Statutaire	09:30
Lundi 7 octobre 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 18 novembre 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 9 décembre 2024	Statutaire	09:30
Lundi 13 janvier 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 10 février 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 10 mars 2025	Statutaire	09:30
Lundi 14 avril 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 12 mai 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 16 juin 2025	Statutaire	09:30